

Conseil Municipal du 26 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Votants : 24

Présents : Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Amélie Viallet

Excusés : Georges Bouty (pouvoir à André Pellicier) - Sylviane Duchosal (pouvoir à Amélie Viallet)

Absents : Franck Chenal - Marie Latapie - Charley Mingeon - Marie-Pierre Rebrassé - Pascal Valentin

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 20 octobre 2023

Date de publication : 07 novembre 2023

Délibération n°2023-112 – Subvention à l'Etoile sportive du Cornet pour l'organisation de la course individuelle et sprint des championnats de France de ski alpinisme FFME 2024 U16 et U23

Madame le Maire indique que le Comité d'organisation de la compétition de ski alpinisme Combe Bénite s'est porté candidat pour l'organisation de la course individuelle et sprint des championnats de France de ski alpinisme FFME 2024.

Elle explique que leur candidature a été retenue pour l'organisation des Championnats de France U16 à U23 ainsi que pour une épreuve de la coupe de France senior.

Les compétitions seront organisées sur les deux versants de la commune d'Aime La Plagne avec la course de sprint le samedi 20 janvier à Montalbert et la course individuelle le dimanche 21 janvier à Granier.

C'est dans ce cadre qu'ils ont sollicité une subvention exceptionnelle de 5000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présentes, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 5000 € à l'Etoile sportive du Cornet.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING